

Le secteur *du* **Bâtiment** *et des* **Travaux publics** *en* **Midi-Pyrénées**

**Données de cadrage sur les métiers,
l'emploi, le marché du travail
et la formation**

Réalisation
CarifOref Midi-Pyrénées
Maison commune emploi formation Toulouse

Octobre 2005

SOMMAIRE

1. LES MÉTIERS	1
Points de repères	1
Des métiers des Travaux publics	2
2. L'EMPLOI	6
Eléments sur l'activité économique.....	6
Eléments sur les entreprises dans la filière.....	6
Eléments sur la population active.....	8
3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL	10
La demande d'emploi	10
L'offre d'emploi.....	10
Taux de tension	11
4. LA FORMATION	12
La formation initiale	12
La formation professionnelle continue	13
5. EVOLUTION ET PERSPECTIVES	14
6. SOURCES D'INFORMATION	15

Ce document est réalisé à partir du diagnostic élaboré dans le cadre du contrat d'objectifs «Bâtiment et Travaux publics».

Directeur de la publication :

Jean-Bernard Ruggieri

Rédaction :

CarifOref Midi-Pyrénées

Maison commune emploi formation Toulouse

Maquette, mise en page :

Stéphane Henry

1. LES MÉTIERS

Points de repère

Le secteur du Bâtiment et des Travaux publics emploie en France, avec ses 300 000 entreprises, près de 1 145 000 actifs, autour de nombreux métiers, où tous les niveaux d'études sont représentés, du CAP au diplôme d'ingénieur.

Le champ d'intervention des professionnels du BTP est très vaste : habitations, lycées, usines, barrages, ponts, routes, pistes d'aéroport... et les métiers représentés sont nombreux, certains très connus comme maçons, chefs de chantier, architectes, d'autres moins, comme géomètres, ouvriers de l'extraction du pétrole, staffeurs, cordistes, professionnels du travail de la pierre, conducteurs d'engins, etc.

Quelques rappels

>>> Les professions du Bâtiment sont toutes celles qui participent à la construction et à l'entretien des équipements immobiliers de toute nature (habitations, écoles, hôpitaux, usines, commerces, etc.)

>>> Les Travaux publics concernent les équipements collectifs (ponts, routes, tunnels, aéroports, stades, etc.)

>>> Le gros œuvre c'est la construction du corps du bâtiment (conducteurs d'engins, maçons, coffreurs, charpentiers, couvreurs, etc.)

>>> Le second œuvre c'est l'équipement et l'aménagement intérieur (plâtrier, plombier, carreleur, peintre, menuisier, électricien).

Ce sont tous des métiers exigeants, avec de nombreux imprévus (intempéries, retards de chantiers), des délais impératifs à respecter, et qui nécessitent que l'on s'y investisse pleinement. Il faut donc être motivé pour s'y lancer, et le faire par choix et non en y étant contraint. Enfin, on ne travaille jamais tout seul dans le BTP : on fait partie d'une équipe, où il faut savoir reconnaître et respecter le travail de l'autre !

Peu de femmes dans ce secteur (9,5 % en 2004), mais des chiffres en constante progression depuis 20 ans ! Ces métiers sont aussi pour elles !

Les formations par apprentissage sont nombreuses et pour tous les niveaux, en offrant l'avantage d'allier théorie et pratique.

Enfin, le BTP offre une vraie chance à ceux qui veulent et savent se montrer entreprenants : nombreux sont les diplômés de CAP ou BEP qui grimpent les échelons pour devenir chefs de chantiers ou directeurs de travaux.

La liste de métiers qui suit cette présentation est volontairement incomplète : elle décrit certains métiers du secteur des Travaux publics, moins connus et moins repérés que ceux du secteur du Bâtiment, et pour lesquels tout effort de promotion semble intéressant.

Sont précisées pour chacun des ces métiers :

- les tâches principales à exécuter,
- les conditions de formation pour y accéder,
- l'estimation du salaire brut d'un débutant.

Assistant des Travaux publics et du gros oeuvre

Assistant des Travaux publics et du gros oeuvre

>>> Description des tâches principales

- Prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Formation

Ce métier est généralement accessible sans formation particulière.

>>> Code Rome

42111

Ouvrier des Travaux publics

Ouvrier des Travaux publics

>>> Description des tâches principales

- Exécute divers travaux de petite fondation, de construction, de réparation et d'entretien sur les routes, dans les ports et voies navigables et les canaux.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Formation

CAP, BEP.

>>> Code Rome

42112

Ouvrier du béton

Ouvrier du béton

>>> Description des tâches principales

- S'occupe de la construction d'ouvrages et bâtiments réalisés à l'aide d'un moule et d'armatures métalliques noyées dans le béton.
- Procède à l'assemblage des éléments préfabriqués.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Formation

CAP.

>>> Code Rome

42113

Ouvrier de la maçonnerie

Ouvrier de la maçonnerie

>>> Description des tâches principales

- Construit les murs, les cloisons et les façades des maisons, des immeubles, des bâtiments en assemblant différents matériaux.
- Utilise ciment, mortier, plâtre, résine.
- Coule des chapes et fabrique des coffrages.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Formation

CAP, BEP.

>>> Code Rome

42114

Ouvrier de l'extraction solide (minéral, minéraux)

>>> Description des tâches principales

- Exécute les différents travaux permettant la production et l'exploitation de minerais de roche, l'extraction.
- Réalise des travaux souterrains et des terrassements sur des chantiers de Travaux publics.

>>> Formation

CAP, BEP.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Code Rome

42131

Ouvrier de l'extraction liquide et gazeuse (pétrole, eau)

>>> Description des tâches principales

- Effectue l'ensemble des manœuvres de conduite d'une machine de forage.
- Exécute des travaux de fondations spéciales sur des chantiers de Travaux publics.

>>> Formation

Du CAP au DUT.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Code Rome

42132

Conducteur d'engins de chantier du BTP, du génie civil et de l'exploitation des carrières

>>> Description des tâches principales

- Conduit différents types d'engins destinés au creusement, au terrassement, à la préparation des terrains, à la construction et à l'entretien de la chaussée.

>>> Formation

CAP, BEP.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Code Rome

43211

Professionnel du travail de la pierre et matériaux associés

>>> Description des tâches principales

- Façonne à partir de minéraux naturels ou composés les éléments d'architecture intérieure ou extérieure de toute construction.

>>> Formation

CAP, BEP.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 200 euros environ

>>> Code Rome

47341

Cadre technique d'entretien, maintenance, travaux neufs.

>>> Description des tâches principales

- Assure le maintien en bon état des équipements, du matériel, des infrastructures et des bâtiments.
- Définit et optimise les moyens mis en œuvre pour maintenir et améliorer les performances de production.

>>> Formation

Niveaux II et I (MST, DESS, Ingénieur).

>>> Salaire brut d'un débutant

1 600 euros environ

>>> Code Rome

53321

Architecte du BTP

>>> Description des tâches principales

- Conçoit et réalise le projet d'un ouvrage ou d'un espace au moyen de dessins, croquis et plans.
 - Dégage les possibilités techniques les plus adaptées.
- Assure la direction et l'exécution des travaux en supervisant les entreprises.

>>> Formation

Diplôme d'architecte (Bac + 5/6).

>>> Salaire brut d'un débutant

1 800 euros environ

>>> Code Rome

61211

Dessinateur du BTP

>>> Description des tâches principales

- Transforme en dessins les projets et les solutions techniques d'un futur ouvrage en tenant compte des réglementations.
- Peut diriger une équipe, peut aussi effectuer un travail de suivi de chantier.

>>> Formation

CAP, BEP, BP, Bac pro.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 400 euros environ

>>> Code Rome

61221

Chargé d'études techniques du BTP

>>> Description des tâches principales

- Détermine les procédés techniques, les méthodes d'organisation et le coût afin de constituer un avant-projet de la future opération de construction.
- Réexamine systématiquement calculs et méthodes qui conditionnent la réalisation de la construction.

>>> Formation

Bac + 2 à Ingénieur.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 500 euros environ

>>> Code Rome

61223

Chargé d'études techniques du sous-sol

>>> Description des tâches principales

- Effectue les travaux de prospection sur le terrain et de recherche en laboratoire afin de déterminer les ressources du sous-sol (hydrocarbure, minerais, eau).

>>> Formation

DUT, BTS, Deug à Ingénieur.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 500 euros environ

>>> Code Rome

61224

Conducteur de travaux

>>> Description des tâches principales

- Prévoit et organise à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coût.

>>> Formation

BTS, DUT à Ingénieur.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 600 euros environ

>>> Code Rome

61232

Cadre technique d'exploitation des gisements

>>> Description des tâches principales

- Assure la responsabilité de la correcte exécution d'un forage.
- S'assure des équipements, du matériel, des produits.
- Conduit les opérations et coordonne les équipes.

>>> Formation

Ingénieur.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 800 euros environ

>>> Code Rome

61233

Cordiste

>>> Description des tâches principales

- Alpiniste du Bâtiment, réalise des travaux de construction et d'entretien suspendu à plusieurs dizaines de mètres au dessus du sol.
- Harnaché et assuré, travaille à grande hauteur muni de cordes, d'un baudrier et de mousquetons.
- Intervient dans de multiples secteurs : BTP, nettoyage, maintenance industrielle, sécurité, évènements, spectacles.
- Les besoins en cordistes ne cessent de croître d'où une bonne rémunération.

>>> Formation

Certificat de qualification professionnelle ou Titre homologué de niveau 5.

>>> Salaire brut d'un débutant

1 500 euros environ

2. L'EMPLOI

Éléments sur l'activité économique

Après le frémissement de 1998, l'activité de la construction s'est envolée en 1999 : + 5,3 % en volume par rapport à 1998. Ce redressement spectaculaire est dû en grande partie à la construction neuve, dopée par la mise en place de mesures gouvernementales incitatives (prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété, investissement Périissol en 1998 et 1999, mesures liées à la loi Besson en 2000 et 2001). Si la progression a été exceptionnelle dans le Bâtiment (+ 6,1 %), elle a été également perceptible dans les Travaux publics (+ 1,7 %) qui sortaient d'une longue crise. L'amélioration de l'ensemble du secteur de la construction a conduit les entreprises à embaucher dès 1999.

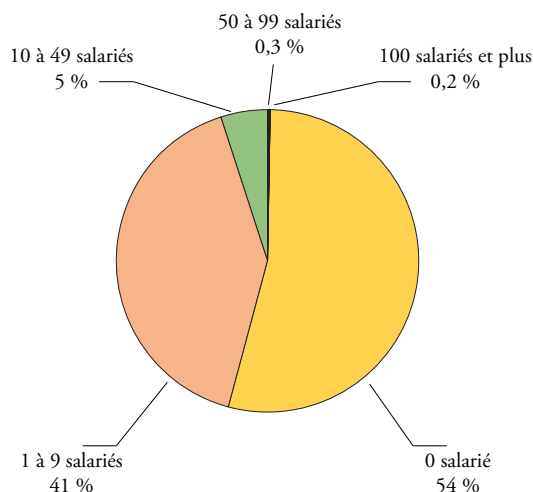
Après plusieurs années de très forte activité dans le Bâtiment et les Travaux publics, et un exercice 2001 encore de bonne tenue, l'année 2002 a été marquée par un léger repli, mais le secteur du BTP connaît encore une légère croissance. L'artisanat a créé, en 2002, quelques 6 000 postes. Le BTP ressent évidemment le contexte économique maussade, mais il est moins touché que d'autres branches. Le maintien d'un taux de TVA à 5,5 % sur les travaux d'entretien-rénovation du logement a contribué à soutenir l'activité.

En Midi-Pyrénées, au 3^e trimestre 2003, les difficultés de recrutement sont légèrement moins élevées qu'au 2^e trimestre 2003, mais restent toujours fortes dans le gros oeuvre. Les effectifs ont progressé : des embauches ont été enregistrées dans le gros oeuvre comme dans le second oeuvre. Au prochain trimestre, l'activité de l'ensemble de l'industrie régionale du Bâtiment, toujours soutenue grâce aux grands travaux (Aéroconstellation, métro de Toulouse,...) devrait s'orienter à la hausse, quels que soient les types de chantiers.

Éléments sur les entreprises dans la filière

En 2003, selon l'Insee, on comptait 22 376 entreprises dans le secteur du BTP, soit 9 % des entreprises de Midi-Pyrénées. 84 % des entreprises appartiennent au secteur du Bâtiment et 16 % aux Travaux publics.

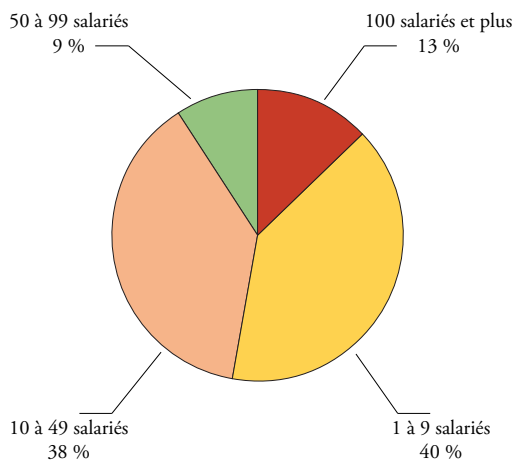
Répartition des établissements par classe de taille



Le secteur est caractérisé par une forte proportion de petites et très petites entreprises. En effet, plus de la moitié des entreprises du BTP (54 %) n'a aucun salarié et 41 % ont moins de 10 salariés.

Source : Insee – 2003.

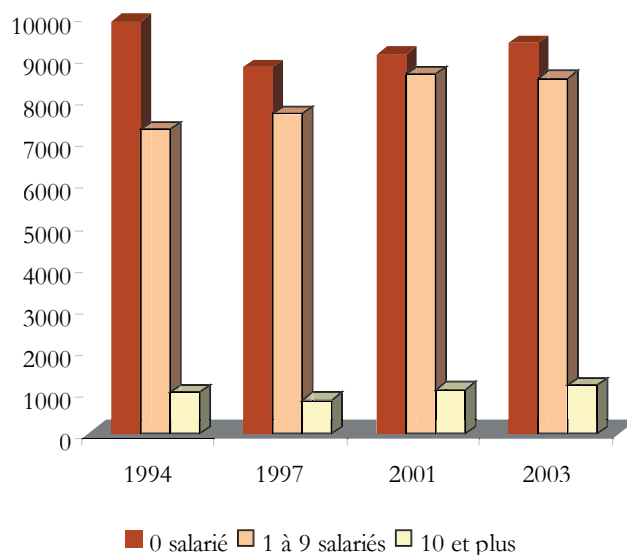
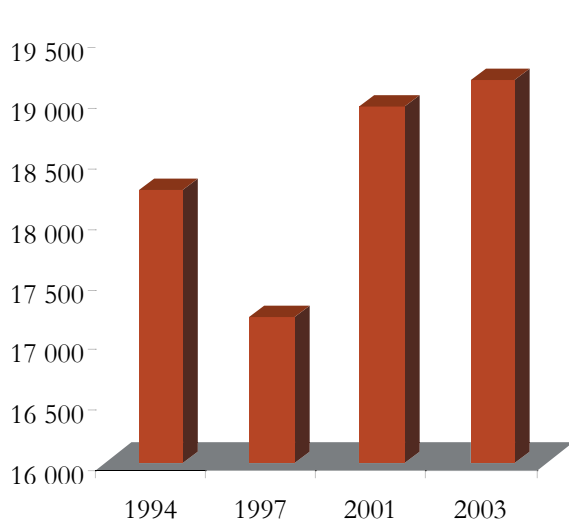
Répartition des emplois par classe de taille des établissements



Source : Insee – 2003.

La majorité des salariés (40 %) est embauchée par des entreprises de moins de 10 salariés, 38 % sont dans des entreprises de 10 à 49 salariés. Les entreprises de plus de 50 salariés rassemblent 22 % des salariés de la filière.

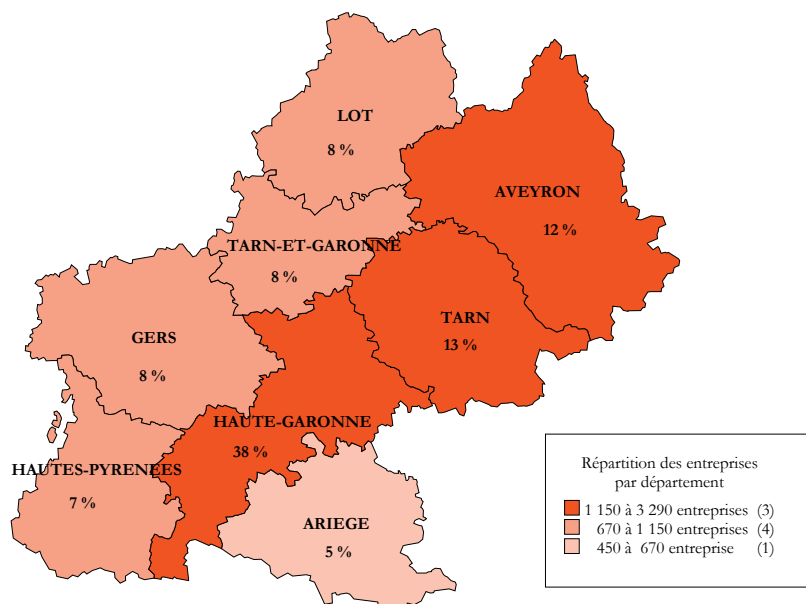
Répartition du nombre d'établissement de la filière



Source : CRC Midi-Pyrénées.

Depuis 1997, le nombre d'établissements a fortement augmenté. Les plus fortes croissances, entre 1997 et 2003, s'observent dans les tranches supérieures d'effectifs (10 et plus : + 43 %, 1 à 9 salariés : + 11 %, aucun salarié : + 7 %).

Près de 40 % des établissements de Midi-Pyrénées sont localisés en Haute-Garonne, 13 % dans le Tarn et 12 % dans l'Aveyron. Le département de l'Ariège rassemble seulement 5 % des entreprises de la filière.



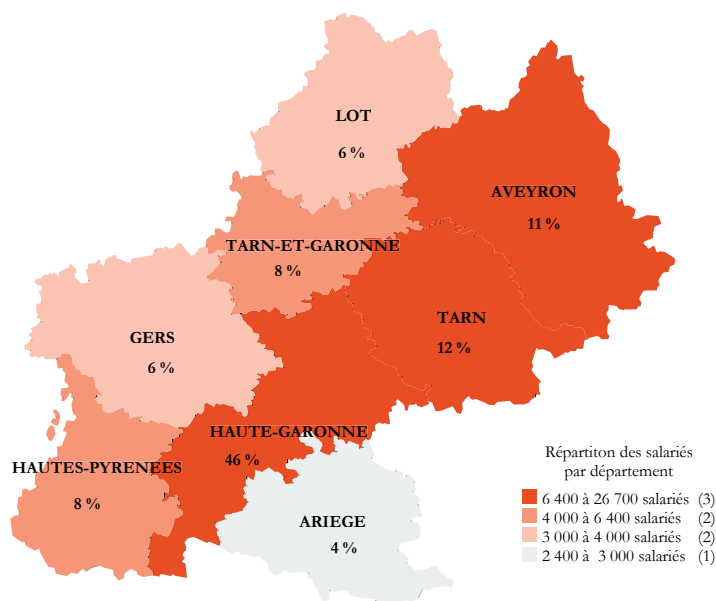
Source : Assédic Midi-Pyrénées - 2002

Cartographie : CarifOref Midi-Pyrénées

Éléments sur la population active

La filière BTP rassemble, en Midi-Pyrénées, près de 56 956 salariés et 18 513 artisans (dont 48 % sont dans des entreprises de moins de 10 salariés). Les effectifs de la filière ont baissé régulièrement dès la fin des années 60 et début 90, atteignant leur plus bas niveau en 1996. Depuis, ils progressent parallèlement à la croissance de l'activité.

Environ la moitié des salariés de la filière BTP (46 %) travaille en Haute-Garonne, 12 % dans le Tarn et 11 % dans l'Aveyron.

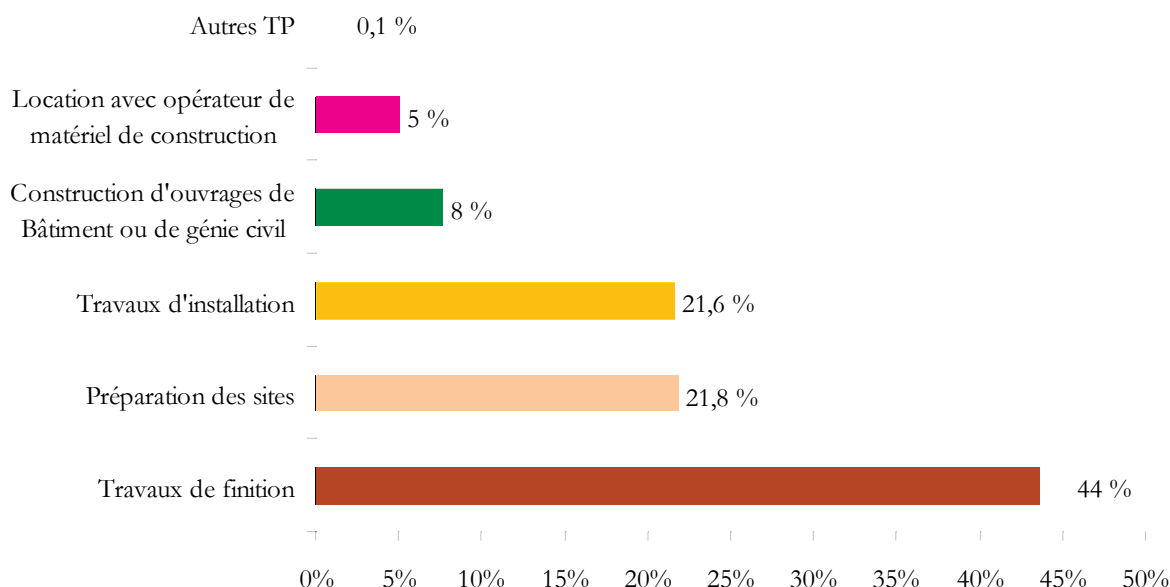


Source : Assédic Midi-Pyrénées - 2002

Cartographie : CarifOref Midi-Pyrénées

La moyenne d'âge de la filière reste élevée, 38,7 ans en 2002 (équivalente à la moyenne nationale qui est de 38,8). Cependant, la profession observe depuis 1996 une progression de la part des moins de 25 ans dans pratiquement tous les métiers du BTP.

Répartition de l'emploi par activité de la filière



Source : Assédic - 2002.

44 % de l'emploi salarié de la filière est concentré dans l'activité « Travaux de finition du Bâtiment », 44 % des salariés sont regroupés à parts égales dans les deux activités « Préparation des sites des Travaux publics » ou « Travaux d'installation » qui regroupent essentiellement des entreprises du Bâtiment.

L'intérim est élevé dans le BTP. L'évolution annuelle est de 7 %. La répartition dans les secteurs est la suivante : + 23 % pour les Travaux publics, + 4 % dans le second œuvre et + 21 % dans le gros œuvre. Au niveau national, le recours à l'intérim augmente moins vite qu'en Midi-Pyrénées (+ 2 % l'an).

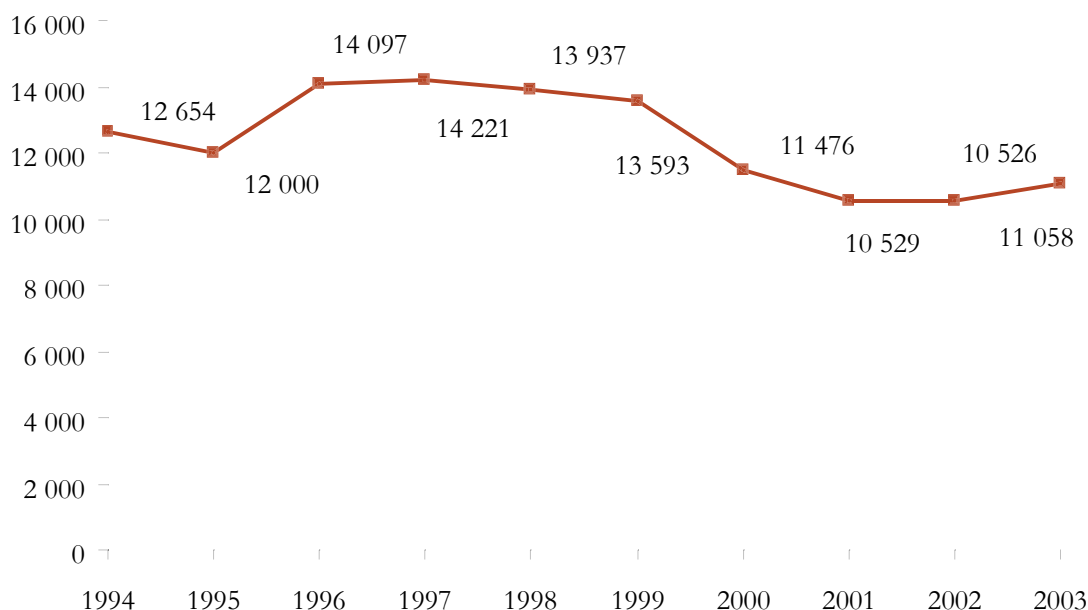
Cependant, les petites entreprises du Bâtiment (42 % des entreprises du secteur ont moins de 10 salariés), souvent implantées dans les zones rurales, n'ont pas recours à l'intérim.

3. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La demande d'emploi

On compte 11 058 demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe au 31 mars 2003, dont 8 240 immédiatement disponibles (catégories 1 et 6) déclarent rechercher un emploi dans la filière BTP.

Evolution de la demande d'emploi depuis 1994

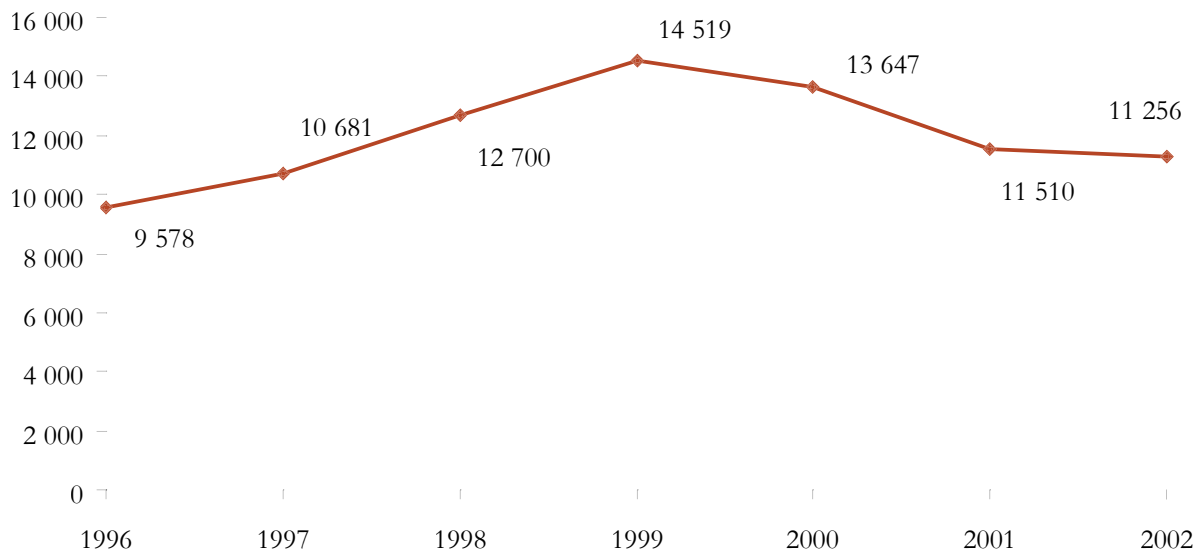


Source : Drtefp Midi-Pyrénées - 2003.

La demande d'emploi de 1994 à 2002 a plutôt diminué, en particulier depuis 1999 (amélioration de la conjoncture dans le BTP). Toutefois, nous observons une légère hausse entre 2002 et 2003.

L'offre d'emploi

Evolution de l'offre d'emploi depuis 1994



Source : Drtefp Midi-Pyrénées - 2002.

L'offre d'emploi enregistrée a fortement augmenté entre 1996 et 1999. Depuis, le nombre d'offres d'emploi enregistrées diminue légèrement mais reste à un niveau élevé : 11 256 offres d'emploi ont été enregistrées entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2002.

Taux de tension

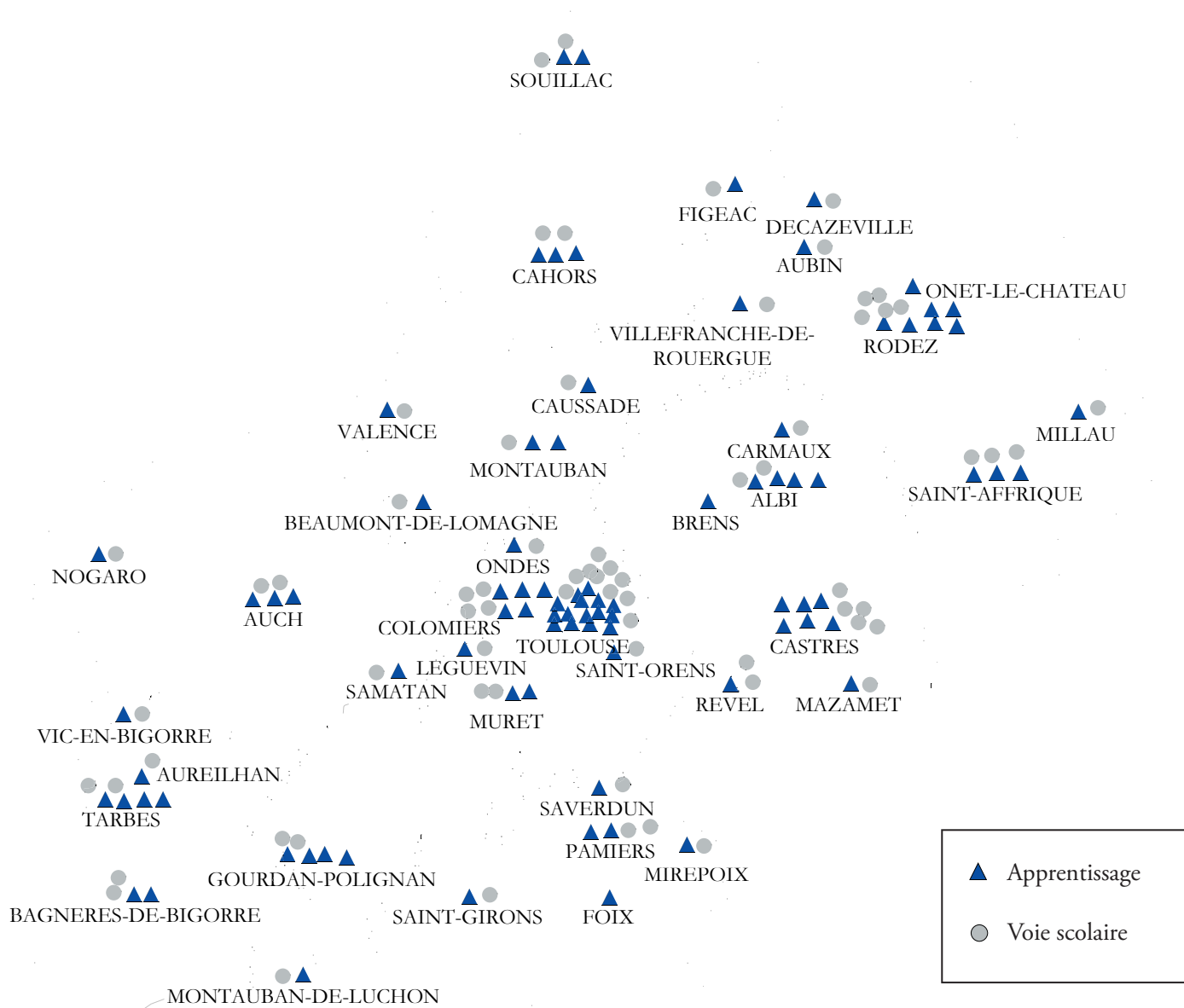
Globalement, les métiers de la filière rencontrent de très grandes difficultés de recrutement, essentiellement pour les familles professionnelles suivantes :

- ouvriers qualifiés des Travaux publics et du béton ;
- charpentiers (métal) ;
- charpentiers (bois) ;
- menuisiers du Bâtiment ;
- plombiers, couvreurs, chauffagistes ;
- ouvriers non qualifiés du Bâtiment, gros œuvre.

4. LA FORMATION

La formation initiale

Les établissements de la formation professionnelle initiale en Midi-Pyrénées de la filière Bâtiment et Travaux publics



Sources : Académie de Toulouse - 2003 - 2004, Région Midi-Pyrénées - 2002.

Cartographie : CarifOref Midi-Pyrénées.

L'offre de formation de la filière est largement répartie sur le territoire, en particulier pour la formation par voie scolaire. L'appareil de formation initiale par voie scolaire présente une filière de formation complète et variée, du CAP au BTS ou DUT, montrant ainsi la diversité des métiers.

Toutefois, les effectifs en formation sont globalement faibles en regard des effectifs en emploi. Les diplômés préparés par les élèves sont essentiellement des formations de niveau V et surtout des BEP propédeutiques aux bacs professionnels. Les BEP Techniques des installations sanitaires et thermiques, BEP Bois et matériaux associés et BEP Technique de l'architecture et de l'habitat sont les trois seules spécialités comptant plus de 100 jeunes en dernière année de formation.

Près de 63 % des élèves inscrits en année terminale d'une formation de niveau IV préparent un bac professionnel (50 % de ces jeunes préparent plus précisément le Bac Pro Equipement et installations électriques). Le reste des effectifs prépare des bacs technologiques propédeutiques à un BTS ou DUT. Les formations de niveau III (hors DUT) représentent près de 16 % des inscrits en dernière année de formation.

Depuis 2001, nous observons une hausse des effectifs en formation scolaire dans la filière, + 8 % entre 2001 et 2003. Cette augmentation est essentiellement due à la progression des flux de sortie des formations de niveau V.

L'appareil de formation par apprentissage semble encore clairement orienté vers les formations de niveau V et plus particulièrement vers des CAP. Il n'existe pas de formation de niveau III par apprentissage.

Les effectifs en apprentissage sont plutôt en stagnation par rapport aux effectifs en voie scolaire.

La formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi (hors SIFE) représentait, en 2002, 1 193 stagiaires, essentiellement (57 %) dans des formations de niveau V. Près d'un tiers de ces effectifs est concentré sur 3 grandes spécialités de formation, « Bâtiment second œuvre chauffage climatisation plomberie sanitaire », « Finitions » et « Gros œuvre » et plus précisément dans les spécialités de formation suivantes : « Installation thermique et sanitaire », « Peinture en Bâtiment » et « Maçonnerie ».

Dans les entreprises de plus de 10 salariés, 5 184 se sont formés en 2002 au titre du plan de formation et plus de 949 salariés sont partis en formation au titre du capital temps formation. Dans les entreprises artisanales, 754 personnes sont parties en formation au titre du plan de formation, 545 au titre du capital temps formation et 140 dans le cadre de l'opération « 15 000 défis emploi-formation ».

5. EVOLUTION ET PERSPECTIVES

Les évolutions du marché sont, aujourd'hui, largement confirmées, à savoir principalement :

- > l'importance grandissante de la part des travaux d'entretien-amélioration dans l'activité des entreprises,
- > le contexte d'innovation technique constante dans lequel évolue la profession,
- > les exigences en matière de protection de l'environnement et de confort.

Ces évolutions ont eu notamment comme conséquence :

- > le développement de la fonction de service,
- > le développement de nouveaux marchés à forte connotation technologique.

Les entreprises ont été amenées à s'adapter, soit en diversifiant leurs activités soit en se spécialisant. Le choix de la spécialisation semble être une tendance qui s'affirme aujourd'hui dans les entreprises (spécialisation sur l'aspect entretien-dépannage, sur les énergies nouvelles, sur la maintenance, etc.). De plus, la polyvalence des compétences en plomberie et en chauffage est aujourd'hui mise à l'épreuve avec l'élévation du niveau d'exigence technique, notamment dans le domaine thermique.

En gagnant en technicité, le métier se spécialise. Or, c'est lorsque l'on monte en technicité que les déficits de compétence s'accroissent, d'où le **besoin réitéré de relever à la fois le niveau de formation générale, et le niveau d'exigence technique** ; ce besoin entraîne la nécessité d'un parcours de formation plus spécialisé où la formation professionnelle continue devient de plus en plus importante.

Il faut aussi considérer l'émergence de métiers et/ou compétences liés aux exigences des normes techniques, de sécurité, de protection de l'environnement et de la gestion des déchets.

Les besoins de recrutement restent élevés dans le BTP, qui n'arrive pas à pourvoir tous les postes qu'il offre. Le Crédoc (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie) confirme que, **parmi les quinze métiers les plus déficitaires en France, la moitié relève de la construction**. A côté des pénuries d'infirmières et de boulangers, il recense un manque sérieux de maçons, plombiers-chauffagistes, menuisiers, charpentiers, métalliers, plâtriers... Les entreprises artisanales le savent bien puisque 60 % d'entre elles déclarent connaître des difficultés de recrutement – un pourcentage à peu près stable depuis la mi-2000. Le passage aux 35 heures de beaucoup d'entreprises début 2002 n'a évidemment pas contribué à desserrer la contrainte. Les perspectives démographiques ne vont pas non plus améliorer la donne, avec l'arrivée à 60 ans des générations du baby-boom d'après-guerre. Au plan national, le retournement progressif de tendance se produira à partir de 2006, avec un accroissement du nombre de retraités et la stabilité, voire une légère baisse, de la population active. La concurrence s'aiguïsera entre les différents secteurs pour attirer et fidéliser les personnels.

Pour le seul secteur du BTP, 27 % des actifs partiront d'ici à 2010, selon une étude du Commissariat général au Plan de décembre 2002. Il faudra 421 500 embauches sur cette période, uniquement pour compenser les départs.

Dans l'artisanat du BTP, l'appel d'air sera le même chez les chefs d'entreprise que chez les salariés. Le maintien d'une activité diversifiée et bien implantée sur l'ensemble du territoire suppose donc que soient préparées dès aujourd'hui beaucoup de successions et de reprises d'entreprises. L'impératif de qualification, donc de formation initiale et continue, s'impose plus que jamais.

Le problème essentiel des professionnels est de trouver une main-d'œuvre jeune et qualifiée. Aujourd'hui, la qualification exigée renvoie au respect d'un certain nombre d'éléments réglementaires (organisation de chantiers, consignes de sécurité, technicité des ouvrages, automatisation, informatisation...) qui sont très contraignants. « *Par exemple, afin de répondre aux besoins urgents, les professionnels des Travaux publics se débrouillent avec la formation continue en embauchant des jeunes non qualifiés et en les formant pour les rendre opérationnels à court terme* ».

De plus, durant la période de crise, les entreprises n'ont pas embauché, ce qui a accéléré le processus de vieillissement des effectifs et accentué la mauvaise image des métiers de cette filière (« *il est difficile de susciter l'envie d'un jeune en période de récession* »). Une des raisons essentielles de pénurie de main-d'œuvre est ce fort déficit d'image dont souffrent ces métiers et la grande difficulté à orienter les jeunes vers ces formations. Mauvaise image liée à la nature des emplois (métiers d'exécution), aux conditions de travail difficiles (pénibilité, risques permanents), à des salaires peu attractifs... Eléments négatifs qui ont tendance à disparaître : les nouveaux apports technologiques diminuent la pénibilité de certaines tâches et la prévention des risques est devenue une donnée primordiale pour les entreprises. C'est pourquoi il est important de **continuer une politique de promotion et d'information des métiers auprès des jeunes et des parents d'élèves**.

6. SOURCES D'INFORMATION

Vous trouverez auprès de ces structures, des informations disponibles en ligne ou par courrier sur les différentes thématiques traitées dans ce dossier.

BATIMENT GROS ŒUVRE – GENIE CIVIL – EXTRACTION

- Association régionale pour la formation dans le BTP (Aref BTP) : www.aref-mp.com
- Association régionale des chantiers importants (Arci) : www.arci-btp.com
- Fédération nationale des Travaux publics (Fnpt) : www.fnpt.fr
- Fédération régionale des Travaux publics Midi-Pyrénées (Frtp) : www.frtp.org/midipy/

BATIMENT : EQUIPEMENTS ET FINITIONS

GENERALISTES

- Comité central de coordination de l'apprentissage du BTP (Ccca) : www.ccca-btp.fr
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment (Capeb) : www.capeb.fr
- Fédération compagnonnique des métiers du Bâtiment (Fcmb) : www.compagnons.org
- Fédération française du Bâtiment (FFB) : www.ffbatiment.fr
- Les Compagnons du devoir : www.compagnons-du-devoir.com

BATIMENT SECOND ŒUVRE ETANCHEITE

- Chambre syndicale française de l'étanchéité : www.etancheite.asso.fr
- Syndicat français des joints et façades : **01 56 62 10 03**
- Syndicat national de la construction des fenêtres, façades et activités associées : **01 40 55 11 20**

BATIMENT SECOND ŒUVRE COUVERTURE

- Association des cordistes de France : www.acorf.com
- Syndicat français des entreprises de travaux en hauteur (Sfeth) : www.sfeth.com
- Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie de France : **01 40 69 53 07**

BATIMENT SECOND ŒUVRE ISOLATION

- Syndicat national de l'isolation : www.snisolation.fr
- Syndicat national des entrepreneurs et constructeurs de thermique industrielle – fours – cheminées : **01 40 55 12 96**

BATIMENT SECOND ŒUVRE PLOMBERIE SANITAIRE

- Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie de France : **01 40 69 53 07**

BATIMENT SECOND ŒUVRE CHAUFFAGE CLIMATISATION

- Association des ingénieurs en climatique, ventilation et froid (Aicvf) : www.aicvf.com
- Fédération française des entreprises gestionnaires de services en équipements, énergie, environnement (Fg3e) : www.fg3e.fr
- Syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie (Gccp) : www.gccp.fr
- Union climatique de France (UCF) : www.ucf.fr

BATIMENT SECOND ŒUVRE FINITIONS

- Chambre syndicale nationale des entrepreneurs de staff, stuc et activités annexes : **01 40 55 14 40**
- Union des métiers du plâtre et de l'isolation (Umpi) : www.platreisolation.com
- Union nationale des revêtements de sols techniques : **01 40 69 51 45**
- Union professionnelle peinture finition : www.uppf.ffbatiment.fr

ARCHITECTURE INTERIEURE

- Conseil français des architectes d'intérieur (Cfai) : **01 40 27 91 24**
- Fédération nationale des syndicats d'architectes d'intérieur (Fnsai) : www.fnsai.com
- Union nationale des architectes d'intérieur designers : www.cyberarchi.com/unaid

En téléchargement sur le site

www.cariforef-mp.asso.fr

Rubrique « Travaux et études »

Et pour en savoir plus, le « *point doc* » :

Le secteur du Bâtiment et des Travaux publics.

La collection « **Zoom sur...** » vous propose des indicateurs sur un secteur d'activité, un métier... en Midi-Pyrénées.

Déjà parus dans la collection en 2004 et 2005 :

- le secteur de la plasturgie,
- l'industrie aéronautique et ses métiers,
- le secteur du commerce.